

## LE DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FÉDÉRAL

**Le DIF est le diplôme de référence pour un enseignant de karaté, wushu et disciplines associées dans un club affilié à la FFK.**

### OBJECTIFS

- Ouvrir un club
- Planifier des cours pour différents publics spécifiques (enfants, ados, adultes, seniors, para etc.)
- Apporter des compétences pour la progression et le perfectionnement des pratiquants
- Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie
- Élargir son enseignement au-delà du club.

### VOLUME ET CONTENUS

- Le volume total de la formation est de **85 heures (sans le DAF)**

Travail en préformation (réservé aux non titulaires du DAF)	Formation en centre (14 heures réservé aux titulaires du DAF)	Participation fédérale (réservé aux non titulaires du DAF)	Formation en club
<b>12 heures</b>	<b>28 heures</b>	<b>15 heures</b>	<b>30 heures</b>

#### **3 Unités de formation à valider :**

BC1 : Enseignement et animation

BC2 : Environnement administratif, juridique  
et comptable

BC3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne

### PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Être ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan minimum
- Avoir la licence fédérale FFK de l'année en cours
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent

**PRIX : 250€ (POUR LES  
TITULAIRES DU DAF 150€)**

#### Modalités de délivrance

Le DIF est délivré par le service formation de la FFK après réception du bordereau de résultat envoyé par le Comité Départemental de Karaté.

#### Modalités d'évaluation

1 épreuve pédagogique : une mise en situation pédagogique à partir de la rédaction d'un plan de séance suivie d'un entretien concernant le BCI.

#### Modalités d'inscription

Contactez le responsable départemental de formation (coordonnées sur le site du Comité Départemental de Karaté).